



LES ALIMENTS MAPLE LEAF INC.

États financiers

Pour le troisième trimestre clos le
30 septembre 2023

États financiers intermédiaires consolidés

Bilans intermédiaires consolidés	2
États intermédiaires consolidés du résultat net	3
États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global	4
États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres	5
États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés	
1 La société	7
2 Principales méthodes comptables	7
3 Changement de méthode comptable	8
4 Comptes débiteurs	8
5 Stocks	9
6 Actifs biologiques	10
7 Actifs détenus en vue de la vente	10
8 Immeubles de placement	10
9 Goodwill	11
10 Immobilisations incorporelles	12
11 Provisions	13
12 Dette à long terme	15
13 Capital social	16
14 Instruments financiers	17
15 Charges d'intérêts et autres coûts de financement	19
16 Résultat par action	19
17 Paiement fondé sur des actions	20
18 Informations financières sectorielles	22
19 Transactions entre parties liées	24

Bilans intermédiaires consolidés

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)		Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022 [§]	Au 31 décembre 2022 [§]	Au 1 ^{er} janvier 2022 [§]
Notes					
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		204 598 \$	106 199 \$	91 076 \$	162 031 \$
Comptes débiteurs	4	195 196	180 301	167 611	167 082
Billets à recevoir	4	35 659	61 301	48 556	33 294
Stocks	5	546 747	494 477	485 979	409 677
Actifs biologiques	6	112 029	112 237	144 169	138 209
Impôts recouvrables		87 371	18 997	57 497	1 830
Charges payées d'avance et autres actifs		28 677	56 104	50 266	24 988
Actifs détenus en vue de la vente	7	604	604	604	—
Total des actifs courants		1 210 881 \$	1 030 220 \$	1 045 758 \$	937 111 \$
Immobilisations corporelles		2 281 032	2 303 981	2 303 424	2 189 165
Actifs au titre de droits d'utilisation		150 510	165 729	159 199	161 662
Placements		23 489	23 912	23 712	22 326
Immeubles de placement	8	19 489	5 289	5 289	5 289
Avantages du personnel		47 735	—	12 531	—
Autres actifs à long terme		9 522	19 995	12 493	9 780
Actif d'impôt différé		42 639	52 165	42 541	39 907
Goodwill	9	477 353	477 353	477 353	658 673
Immobilisations incorporelles	10	351 783	367 528	360 561	365 318
Total des actifs à long terme		3 403 552 \$	3 415 952 \$	3 397 103 \$	3 452 120 \$
Total des actifs		4 614 433 \$	4 446 172 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Créditeurs et charges à payer		581 625 \$	549 723 \$	485 114 \$	526 189 \$
Partie courante des provisions	11	14 437	39 939	42 589	842
Partie courante de la dette à long terme	12	398 685	712	921	5 176
Partie courante des obligations locatives		38 177	38 417	38 321	31 375
Impôt sur le résultat à payer		833	1 084	2 311	23 853
Autres passifs courants		14 591	50 532	64 684	81 265
Total des passifs courants		1 048 348 \$	680 407 \$	633 940 \$	668 700 \$
Dette à long terme	12	1 575 418	1 627 651	1 709 493	1 247 073
Obligations locatives		137 904	149 011	144 569	144 391
Avantages du personnel		58 798	74 808	64 280	97 629
Provisions	11	2 272	7 113	3 799	44 650
Autres passifs à long terme		948	1 304	1 841	1 057
Passif d'impôt différé		243 520	173 174	221 606	147 060
Total des passifs à long terme		2 018 860 \$	2 033 061 \$	2 145 588 \$	1 681 860 \$
Total des passifs		3 067 208 \$	2 713 468 \$	2 779 528 \$	2 350 560 \$
Capitaux propres					
Capital social	13	866 443 \$	852 872 \$	850 086 \$	847 016 \$
Résultats non distribués		652 837	880 314	809 616	1 212 244
Surplus d'apport		1 671	—	—	5 371
Cumul des autres éléments du résultat global		33 457	25 434	29 547	286
Actions propres		(7 183)	(25 916)	(25 916)	(26 246)
Total des capitaux propres		1 547 225 \$	1 732 704 \$	1 663 333 \$	2 038 671 \$
Total des passifs et des capitaux propres		4 614 433 \$	4 446 172 \$	4 442 861 \$	4 389 231 \$

[§] Retraité. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés du résultat net

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données liées aux actions) (non audité)		2023	2022	2023	2022
	Notes				
Ventes		1 245 021 \$	1 231 855 \$	3 689 574 \$	3 553 541 \$
Coût des ventes		1 099 164	1 149 394	3 373 675	3 229 978
Profit brut		145 857 \$	82 461 \$	315 899 \$	323 563 \$
Frais de vente et charges générales et administratives		94 908	102 800	303 805	335 865
Bénéfice (perte) avant ce qui suit :		50 949 \$	(20 339) \$	12 094 \$	(12 302) \$
Frais de restructuration et autres frais connexes	11	4 135	2 332	22 910	24 389
Autres charges		6 593	3 733	13 467	8 809
Perte de valeur du goodwill	9	—	190 911	—	190 911
Bénéfice (perte) avant charges d'intérêts et impôt sur le résultat		40 221 \$	(217 315) \$	(24 283) \$	(236 411) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	15	40 467	14 494	109 624	32 996
(Perte) avant impôt sur le résultat		(246) \$	(231 809) \$	(133 907) \$	(269 407) \$
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat		4 028	(2 333)	(18 251)	994
Perte nette		(4 274) \$	(229 476) \$	(115 656) \$	(270 401) \$
(Perte) bénéfice par action attribuable aux actionnaires ordinaires :					
	16				
Perte de base par action		(0,04) \$	(1,86) \$	(0,95) \$	(2,18) \$
Perte diluée par action		(0,04) \$	(1,86) \$	(0,95) \$	(2,18) \$
Nombre moyen pondéré d'actions (en millions) :	16				
De base		122,0	123,7	121,7	123,9
Dilué		122,0	123,7	121,7	123,9

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des autres éléments du résultat global

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2023	2022	2023	2022
Perte nette		(4 274) \$	(229 476) \$	(115 656) \$	(270 401) \$
Autres éléments du résultat global					
(Pertes actuarielles) gains actuariels qui ne seront pas reclassés dans le résultat net (après impôt de 1,4 million de dollars et 11,0 millions de dollars; 6,0 millions de dollars et 7,6 millions de dollars en 2022)		3 990 \$	(17 221) \$	31 893 \$	22 185 \$
Variation de l'excédent de réévaluation (après impôt de 2,5 millions de dollars et 4,2 millions de dollars; 0,0 million de dollars et 0,0 million de dollars en 2022)	8	11 040	—	18 033	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés dans le résultat net		15 030 \$	(17 221) \$	49 926 \$	22 185 \$
Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net :					
Variation de l'écart de conversion cumulé (après impôt de 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars; 0,0 million de dollars et de 0,0 million de dollars en 2022)		8 940	26 976	(180)	35 068
Variation du change sur la dette à long terme désigné comme couverture d'investissement net (après impôt de 1,3 million de dollars et 0,1 million de dollars; 3,9 millions de dollars et 5,0 millions de dollars en 2022)		(7 220)	(20 825)	(602)	(26 350)
Variation des couvertures de flux de trésorerie (après impôt de 1,0 million de dollars et 2,7 millions de dollars; 1,6 million de dollars et 5,6 millions de dollars en 2022)		(2 489)	4 543	(6 378)	16 430
Total des éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		(769) \$	10 694 \$	(7 160) \$	25 148 \$
Total des autres éléments du résultat global		14 261 \$	(6 527) \$	42 766 \$	47 333 \$
Résultat global		9 987 \$	(236 003) \$	(72 890) \$	(223 068) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des variations des capitaux propres

		Cumul des autres éléments du résultat global								
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion ^{j)}	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ^{j)}	Profits latents sur la juste valeur des investissements ^{j)}	Excédent de rééva- luation ⁱⁱⁱ⁾	Actions propres	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022 ⁱⁱⁱ⁾		850 086 \$	809 616	—	10 972	12 885	2 945	2 745	(25 916)	1 663 333 \$
Perte nette		—	(115 656)	—	—	—	—	—	—	(115 656)
Autres éléments du résultat global ^{j)}		—	31 893	—	(782)	(6 378)	—	18 033	—	42 766
Dividendes déclarés (0,63 \$ par action)		5 052	(76 964)	—	—	—	—	—	—	(71 912)
Charge de rémunération fondée sur des actions	17	—	—	7 733	—	—	—	—	—	7 733
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions		—	—	1 100	—	—	—	—	—	1 100
Exercice d'options sur actions		6 792	—	(1 363)	—	—	—	—	—	5 429
Actions rachetées	13	(4 498)	—	(11 595)	—	—	—	—	—	(16 093)
Vente d'actifs immobiliers		—	6 963	—	—	—	—	(6 963)	—	—
Vente d'actions propres		—	—	—	—	—	—	—	9 841	9 841
Règlement de la rémunération fondée sur des actions		—	(3 015)	(15 192)	—	—	—	—	8 892	(9 315)
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions		9 011	—	20 988	—	—	—	—	—	29 999
Solde au 30 septembre 2023		866 443 \$	652 837	1 671	10 190	6 507	2 945	13 815	(7 183)	1 547 225 \$

		Cumul des autres éléments du résultat global								
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Notes	Capital social	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion ^(j)	Profits et pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie ^(j)	Profits latents sur la juste valeur des investissements ^(j)	Excédent de rééva- luation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	Actions propres	Total des capitaux propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2022 ⁽ⁱⁱ⁾		847 016 \$	1 212 244	5 371	2 037	(7 441)	2 945	2 745	(26 246)	2 038 671 \$
Perte nette		—	(270 401)	—	—	—	—	—	—	(270 401)
Autres éléments du résultat global ^(j)		—	22 185	—	8 718	16 430	—	—	—	47 333
Dividendes déclarés (0,60 \$ par action)		—	(74 533)	—	—	—	—	—	—	(74 533)
Charge de rémunération fondée sur des actions	17	—	—	16 945	—	—	—	—	—	16 945
Modification du régime de rémunération fondée sur des actions	17	—	—	(3 594)	—	—	—	—	—	(3 594)
Impôt différé sur la rémunération fondée sur des actions		—	—	(2 125)	—	—	—	—	—	(2 125)
Exercice d'options sur actions		5 888	—	(1 289)	—	—	—	—	—	4 599
Actions rachetées		(8 333)	—	(19 231)	—	—	—	—	—	(27 564)
Achat d'actions par la fiducie responsable des unités d'actions temporairement inaccessibles		—	—	—	—	—	—	—	(7 500)	(7 500)
Règlement de la rémunération fondée sur des actions		—	—	(15 560)	—	—	—	—	7 830	(7 730)
Variation de l'obligation pour le rachat d'actions		8 301	(9 181)	19 483	—	—	—	—	—	18 603
Solde au 30 septembre 2022		852 872 \$	880 314	—	10 755	8 989	2 945	2 745	(25 916)	1 732 704 \$

ⁱ⁾ Éléments qui sont ou qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net.

ⁱⁱ⁾ La variation des gains et pertes actuariels qui ne sera pas reclassée dans le résultat net et qui a été reclassée dans les résultats non distribués est incluse dans les autres éléments du résultat global.

ⁱⁱⁱ⁾ Retraité. Se reporter à la note 3.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

États intermédiaires consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens) (non audité)		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2023	2022	2023	2022
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :					
Activités d'exploitation					
Perte nette		(4 274) \$	(229 476) \$	(115 656) \$	(270 401) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :					
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	6	(266)	31 451	28 408	42 104
Amortissement		70 204	57 602	204 000	172 032
Rémunération fondée sur des actions	17	1 671	2 727	7 733	16 485
Impôt sur le résultat différé		19 851	1 803	11 833	6 615
Impôt exigible		(15 823)	(4 136)	(30 084)	(5 621)
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	15	40 467	14 494	109 624	32 996
Perte sur la vente d'actifs à long terme		960	104	1 935	1 686
Dépréciation d'immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation		2 466	192 954	8 996	209 010
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés non désignés		(1 266)	(6 872)	(6 792)	(19 407)
Variation du passif au titre des régimes de retraite		1 901	2 496	2 232	6 938
Impôt sur le résultat payé, montant net		(4 377)	(3 371)	(3 011)	(29 858)
Intérêts payés, après les intérêts capitalisés	15	(41 183)	(4 026)	(108 811)	(34 414)
Variation de la provision pour frais de restructuration et autres frais connexes	11	(9 401)	(1 810)	(28 952)	1 648
Variation de la marge des dérivés		1 302	(2 379)	(3 984)	(2 698)
Règlement en trésorerie des dérivés		(2 877)	—	5 397	—
Autre		(2 196)	(2 548)	(5 892)	(10 361)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		58 002	26 486	16 895	(109 756)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		115 161 \$	75 499 \$	93 871 \$	6 998 \$
Activités d'investissement					
Entrées d'actifs à long terme		(51 274) \$	(78 544) \$	(156 395) \$	(257 784) \$
Intérêts payés et capitalisés	15	(1 246)	(7 019)	(2 484)	(16 639)
Produit de la vente d'actifs à long terme		10 254	6	10 524	123
Achat de placements		(100)	—	(200)	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(42 366) \$	(85 557) \$	(148 555) \$	(274 300) \$
Activités de financement					
Dividendes versés		(20 660) \$	(24 759) \$	(71 912) \$	(74 533) \$
Augmentation nette de la dette à long terme	12	647	84 527	269 001	340 474
Paieement au titre des obligations locatives		(7 348)	(8 859)	(24 728)	(26 949)
Réception d'avantages incitatifs à la location		—	—	—	6 847
Exercice d'options sur actions		2 345	—	5 429	4 599
Rachat d'actions		—	(27 564)	(16 093)	(27 564)
Vente (achat) d'actions propres		—	—	9 841	(7 500)
Paieement des coûts de financement	12	(40)	(59)	(3 332)	(3 904)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(25 056) \$	23 286 \$	168 206 \$	211 470 \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie					
		47 739 \$	13 228 \$	113 522 \$	(55 832) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de la période		156 859	92 971	91 076	162 031
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de la période		204 598 \$	106 199 \$	204 598 \$	106 199 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés

(Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.)

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022

1. LA SOCIÉTÉ

Les Aliments Maple Leaf Inc. (« Les Aliments Maple Leaf » ou la « société ») est une entreprise carboneutre⁹⁾ qui a pour vision de devenir l'entreprise de produits de protéines la plus durable de la planète, et de fabriquer des produits alimentaires de façon responsable sous des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co.^{MD}, Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}. Le portefeuille de l'entreprise comprend des viandes préparées, des repas prêts à cuire et prêts-à-servir, des collations en trousse, des produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée, ainsi que des produits à base de protéines végétales. L'adresse du siège social de la société est le 6985, Financial Drive, Mississauga (Ontario) L5N 0A1, Canada. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités (les « états financiers intermédiaires consolidés ») au 30 septembre 2023 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date comprennent les comptes de la société et de ses filiales. La société présente ses résultats en deux secteurs d'exploitation, soit le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales.

⁹⁾ Se reporter au rapport intégré 2022 de la société déposé sur le site Web de Les Aliments Maple Leaf, à l'adresse https://www.mapleleaffoods.com/fr/wp-content/uploads/sites/7/2023/05/MLF-2022-Integrated-Report_Final.pdf (en anglais seulement).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers intermédiaires consolidés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société (les « états financiers consolidés de 2022 »).

a) Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été dressés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 ») publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), et selon les méthodes comptables, les estimations et jugements importants formulés, ainsi que les traitements comptables correspondants conformément aux états financiers consolidés de 2022, à l'exception des nouvelles méthodes adoptées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, qui sont décrites ci-dessous ou à la note 3.

La publication des états financiers intermédiaires consolidés a été approuvée par le conseil d'administration en date du 1^{er} novembre 2023.

b) Normes comptables adoptées au cours de la période

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté certaines Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et modifications. Comme l'exigent l'IAS 34 et l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, la nature et l'incidence de ces modifications sont présentées ci-après :

Initiative concernant les informations à fournir – Méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*. Ces modifications ont pour but d'aider les sociétés à présenter des renseignements utiles sur leurs méthodes comptables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Définition des estimations comptables (modification de l'IAS 8)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Ces modifications exigent la présentation des informations significatives sur les méthodes comptables plutôt que la présentation des principales méthodes comptables, et précisent comment faire la distinction entre un changement de méthode comptable et un changement d'estimation comptable. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique (modifications de l'IAS 12)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications réduisent la portée de l'exemption relative à la comptabilisation prévue aux paragraphes 15 et 24 de l'IAS 12 afin qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donnent lieu à la fois à des différences temporaires déductibles et à des différences temporaires imposables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Classement des passifs comme courants et non courants (modifications de l'IAS 1)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications corrigent les incohérences dans le classement des passifs courants et non courants. Elles précisent quand la dette et les autres passifs dont la date de règlement est incertaine doivent être classés dans les passifs courants ou les passifs non courants dans les bilans consolidés. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Passifs non courants assortis de clauses restrictives (modifications de l'IAS 1)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. Les modifications visent à améliorer l'information qu'une entité doit fournir lorsque son droit de différer le règlement d'un passif pour au moins douze mois dépend du respect de clauses restrictives. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Obligation locative découlant d'une cession-bail (modifications de l'IFRS 16)

À compter du 1^{er} janvier 2023, la société a adopté les modifications de l'IFRS 16, *Contrats de location*. Les modifications précisent de nouvelles exigences en matière d'évaluation ultérieure des transactions de cession-bail assorties de paiements variables. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications de l'IAS 12)

À compter du 1^{er} avril 2023, la société a adopté les modifications de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications instaurent une exception temporaire à la présentation et la comptabilisation des actifs et des passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2, ainsi que des obligations d'information ciblées pour les entités touchées. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

c) Prises de position comptables publiées mais non encore en vigueur*Accords de financement de fournisseurs (modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7)*

Le 23 mai 2023, l'IASB a publié *Accords de financement de fournisseurs (modifications de l'IAS 7 et de l'IFRS 7)*. Les modifications consistent en l'ajout d'une obligation d'information pour l'entité sur les accords de financement conclus avec ses fournisseurs. Elles s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. La société a l'intention de les adopter dans ses états financiers intermédiaires consolidés à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

Toutes les autres normes IFRS et modifications émises mais non encore en vigueur ont été évaluées par la société et on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers intermédiaires consolidés.

3. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Sauf indication contraire ci-dessous, les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires consolidés sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de 2022.

La société a changé de méthode comptable relativement à l'évaluation des immeubles de placement pour adopter le modèle de la juste valeur, comme il est permis en vertu de l'IAS 40, *Immeubles de placement*, au 1^{er} janvier 2023. Auparavant, la société comptabilisait les immeubles de placement au coût historique. Puisque la juste valeur de ces actifs diffère considérablement du coût historique, la méthode de l'évaluation au coût des immeubles de placement ne constitue donc plus la mesure la plus fiable de la valeur de ces actifs. Ainsi, l'adoption de la méthode de la juste valeur en remplacement de la méthode du coût historique permet d'obtenir des informations plus pertinentes et plus fiables sur la valeur de ces actifs.

Selon le modèle de la juste valeur, les placements sont initialement comptabilisés au coût, puis évalués à la juste valeur. La juste valeur est établie en fonction des données de marché disponibles. Si les données de marché ne peuvent être obtenues facilement, la société utilise d'autres méthodes d'évaluation comme les prix de transaction récents ou les flux de trésorerie prévus. Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global dans l'excédent de réévaluation au cours de la période pendant laquelle ils surviennent.

Les chiffres comparatifs ont été retraités pour tenir compte de la variation rétrospective du changement de méthode comptable et, par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2022, les montants comptabilisés au titre des immeubles de placement, du passif d'impôt différé et de l'excédent de réévaluation ont été portés à 3,4 millions de dollars, à 0,7 million de dollars et à 2,7 millions de dollars, respectivement. Il y a lieu de se reporter à la note 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur le rapprochement avant impôt des immeubles de placement.

4. COMPTES DÉBITEURS

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2022
Créances clients	162 286 \$	154 622 \$	129 274 \$
Moins : correction de valeur pour créances douteuses	(1 969)	(1 769)	(1 554)
Créances clients, montant net	160 317 \$	152 853 \$	127 720 \$
 Autres débiteurs			
Taxes à la consommation à recevoir	14 494	15 929	22 374
Montant à recevoir du gouvernement	3 302	929	1 858
Autres	17 083	10 590	15 659
	195 196 \$	180 301 \$	167 611 \$

Le tableau suivant illustre l'âge des créances clients :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2022
En règle	130 684 \$	122 565 \$	94 722 \$
En souffrance depuis 0 jour à 30 jours	22 606	26 354	25 201
En souffrance depuis 31 à 60 jours	3 487	2 265	5 073
En souffrance depuis plus de 60 jours	5 509	3 438	4 278
	162 286 \$	154 622 \$	129 274 \$

Les créances clients sont dépréciées lorsque les flux de trésorerie estimatifs futurs sont inférieurs aux flux de trésorerie contractuels. Le montant de la perte de valeur tient compte de la situation financière du client, des paiements en souffrance, des biens donnés en garantie et de l'assurance-crédit sur les créances clients.

Le 24 juin 2022, la société a modifié sa facilité de titrisation des créances clients (la « facilité de titrisation ») en reportant son échéance au 24 juin 2024. L'avance maximale en trésorerie que la société peut obtenir aux termes de la facilité de titrisation s'élève à 135,0 millions de dollars (135,0 millions de dollars au 30 septembre 2022; 135,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). La facilité de titrisation fournit à la société un financement en trésorerie au moyen de la cession d'une partie des créances de la société. Elle lui fournit ainsi du financement à des taux concurrentiels et lui permet de mieux diversifier ses sources de financement. Aux termes de la facilité de titrisation, la société a vendu certaines créances clients à recours très limité à une fiducie tierce non consolidée financée par une institution financière internationale ayant une cote de crédit à long terme AA-, en échange de trésorerie et d'effets à court terme. Les créances sont vendues à escompte par rapport à la valeur nominale, compte tenu des taux alors en vigueur sur les marchés monétaires. La société conserve une responsabilité de gestion à l'égard de ces créances.

Au 30 septembre 2023, les créances clients gérées aux termes de cette facilité s'établissaient à 116,2 millions de dollars (196,3 millions de dollars au 30 septembre 2022; 171,1 millions de dollars au 31 décembre 2022). En échange de la vente de ces débiteurs, la société obtiendra un montant en trésorerie de 80,5 millions de dollars (135,0 millions de dollars au 30 septembre 2022; 132,6 millions de dollars au 31 décembre 2022) et des billets à recevoir de 35,7 millions de dollars (61,3 millions de dollars au 30 septembre 2022; 38,5 millions de dollars au 31 décembre 2022). Les billets à recevoir ne portent pas intérêt et sont réglés aux dates de règlement des débiteurs titrisés. Étant donné le moment où sont effectués les encaissements et les versements, la société comptabilise parfois une somme à recevoir ou à payer relativement à la facilité de titrisation. Au 30 septembre 2023, la société a comptabilisé un montant net à payer de 54,5 millions de dollars (montant net à payer de 0,0 million de dollars au 30 septembre 2022; montant net à recevoir de 10,1 millions de dollars au 31 décembre 2022) dans les créditeurs et charges à payer (dans les créditeurs et charges à payer au 30 septembre 2022; dans les billets à recevoir au 31 décembre 2022).

La vente de créances clients au titre de la facilité de titrisation est traitée à titre de vente du point de vue comptable et, ainsi, les créances clients vendues aux termes de cette facilité ont été décomptabilisées dans les bilans intermédiaires consolidés résumés non audités (les « bilans intermédiaires consolidés ») aux 30 septembre 2023 et 2022 et dans le bilan annuel consolidé audité de 2022 au 31 décembre 2022.

5. STOCKS

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2022
Matières premières	74 222 \$	78 892 \$	74 211 \$
Travaux en cours	46 120	43 613	38 653
Produits finis	316 290	276 990	269 636
Emballage	25 372	24 954	27 360
Pièces de rechange	84 743	70 028	76 119
	546 747 \$	494 477 \$	485 979 \$

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, des stocks de 989,3 millions de dollars (1 003,0 millions de dollars en 2022) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, des stocks de 2 985,6 millions de dollars (2 878,6 millions de dollars en 2022) ont été passés en charges dans le coût des ventes.

Au 30 septembre 2023, les stocks ont été réduits de 17,1 millions de dollars (14,4 millions de dollars au 30 septembre 2022; 18,6 millions de dollars au 31 décembre 2022) par suite de dépréciations pour les ramener à la valeur nette de réalisation. Les dépréciations sont incluses dans le montant qui a été comptabilisé en charges dans le coût des ventes.

6. ACTIFS BIOLOGIQUES

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 s'est traduite par un profit de 0,3 million de dollars (perte de 31,5 millions de dollars en 2022) qui a été inscrit dans le coût des ventes.

La variation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 s'est traduite par une perte de 28,4 millions de dollars (perte de 42,1 millions de dollars en 2022) qui a été inscrite dans le coût des ventes.

Les données alimentant les techniques d'évaluation de la juste valeur des stocks commerciaux de porcs ont été classées dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

7. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 30 septembre 2023, les actifs détenus en vue de la vente étaient constitués d'une aire de stationnement à Toronto, en Ontario, totalisant 0,6 million de dollars (0,6 million de dollars au 30 septembre 2022; 0,6 million de dollars au 31 décembre 2022).

8. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Solde net retraité au 31 décembre 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	8 713
Entrées ⁱ⁾	1 887
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(10 600)
Solde net au 31 mars 2023	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	—
Solde net au 30 juin 2023	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	13 540
Entrées ⁱ⁾	660
Solde net au 30 septembre 2023	19 489 \$
Solde net au 31 décembre 2021 ⁱⁱ⁾	1 864 \$
Changement de méthode comptable ⁱⁱⁱ⁾	3 425
Solde net retraité au 1 ^{er} janvier 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	—
Solde net retraité au 31 mars 2022	5 289 \$
Ajustement de la juste valeur	—
Entrées ⁱ⁾	1 955
Solde net retraité au 30 juin 2022	7 244 \$
Ajustement de la juste valeur – Sortie	(2 097)
Écart de conversion	142
Solde net retraité au 30 septembre 2022	5 289 \$

ⁱ⁾ Comprend le montant du reclassement des terrains et des bâtiments au coût.

ⁱⁱ⁾ Comptabilisé dans les autres actifs à long terme.

ⁱⁱⁱ⁾ Montant retraité puisque la société a changé de méthode d'évaluation des immeubles de placement pour passer du coût historique à la juste valeur conformément à l'IAS 40, Immeubles de placement, au 1^{er} janvier 2023. Il y a lieu de se reporter à la note 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur le changement de méthode comptable.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé un ajustement de la juste valeur de 11,0 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022), déduction faite de l'impôt de 2,5 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022), inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global qui sera reclassé dans les résultats non distribués au moment de la vente.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé un montant de 18,0 millions de dollars (2,7 millions de dollars en 2022), déduction faite de l'impôt de 4,3 millions de dollars (0,7 million de dollars en 2022), inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global qui sera reclassé dans les résultats non distribués au moment de la vente.

9. GOODWILL

La valeur comptable nette du goodwill s'établissait à 477,4 millions de dollars au 30 septembre 2023, entièrement affectée à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») Groupe des protéines animales (477,4 millions de dollars au 30 septembre 2022; 477,4 millions de dollars au 31 décembre 2022). La société soumet un groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué à un test de dépréciation annuel, au quatrième trimestre ou au cours de toute période pendant laquelle un événement déclencheur se produit et requiert un test de dépréciation.

Le 30 septembre 2022, la société a soumis l'UGT Groupe des protéines végétales à un test de dépréciation. Ce test a dû être effectué en raison des changements survenus dans le contexte macroéconomique qui avaient entraîné une hausse marquée du taux d'actualisation. Par suite du test de dépréciation, la société a comptabilisé une charge de dépréciation hors trésorerie de 190,9 millions de dollars liée au goodwill.

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est réparti entre les groupes d'UGT, c'est-à-dire le Groupe des protéines animales et le Groupe des protéines végétales. Il est prévu que ces groupes tireront parti des synergies découlant des regroupements d'entreprises ayant donné lieu au goodwill.

Le tableau qui suit présente les variations de la valeur comptable du goodwill, par secteur :

	2023		2022	
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales
Solde au 1 ^{er} janvier	477 353 \$	— \$	477 353 \$	181 320 \$
Perte de valeur	—	—	—	(190 911)
Écart de conversion	—	—	—	9 591
Solde au 30 septembre	477 353 \$	— \$	477 353 \$	— \$

Au cours du test de dépréciation, la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel on attribue du goodwill est déterminée et comparée à la valeur comptable du groupe d'UGT. L'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT Groupe des protéines végétales est fondée sur la juste valeur diminuée du coût des ventes. La juste valeur au 30 septembre 2022 a été établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus liés à l'utilisation continue de l'UGT Groupe des protéines végétales. L'évaluation de la juste valeur a été classée dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs en fonction des données d'entrée utilisées dans la technique d'évaluation de la juste valeur. Les principales hypothèses utilisées dans le calcul de la juste valeur fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs étaient les suivantes :

- Les projections des entrées et des sorties de trésorerie futures ont été établies pour cinq ans en fonction du plan d'affaires à long terme de la société. Les flux de trésorerie de la période perpétuelle ultérieure ont été extrapolés en fonction d'un taux de croissance diminuant pour atteindre 3,0 % sur sept ans.
- Le plan d'affaires contenait les prévisions tenant compte de l'historique des résultats d'exploitation réels et des occasions de croissance future prévues. Un ralentissement continu des taux de croissance à long terme de l'UGT Groupe des protéines végétales a été constaté pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. Bien que ces prévisions présument une certaine expansion des activités de base, le principal moteur de croissance, qui sera de nature stratégique, s'articulera autour des projets et des attentes énoncés dans le plan stratégique et les perspectives de la société.
- Le taux d'actualisation qui a servi au calcul de la valeur recouvrable de l'UGT Groupe des protéines végétales s'est établi à 12,8 %. Le taux d'actualisation a été estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital de l'UGT Groupe des protéines végétales et d'autres concurrents évoluant dans le même secteur.

La valeur attribuée aux principales hypothèses correspond à l'évaluation, par la direction, des tendances futures des secteurs au sein desquels l'UGT Groupe des protéines végétales exerce ses activités et repose tant sur des données externes et internes que sur l'analyse des tendances historiques et d'autres données pertinentes.

10. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2022
À durée d'utilité déterminée	167 059 \$	181 699 \$	175 951 \$
À durée d'utilité indéterminée	184 724	185 829	184 610
Total des immobilisations incorporelles	351 783 \$	367 528 \$	360 561 \$

La société soumet ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation annuel au cours du quatrième trimestre ou au cours de tout trimestre pendant lequel un événement déclencheur se produit et requiert un test de dépréciation. Au 30 septembre 2022, en se basant sur les éléments déclencheurs décrits relativement au goodwill à la note 9, la société a soumis à un test de dépréciation ses immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée liées à l'UGT Groupe des protéines végétales.

Le test de dépréciation appliqué aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée est conforme au test de dépréciation appliqué au goodwill, comme il est décrit à la note 9, dans le cadre duquel la valeur recouvrable de chaque immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée est calculée et comparée à sa valeur comptable nette.

Le tableau qui suit présente la répartition des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée entre les UGT Groupe des protéines animales et Groupe des protéines végétales.

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2022
Groupe d'UGT			
Groupe des protéines animales	126 412 \$	126 412 \$	126 412 \$
Groupe des protéines végétales	58 312	59 417	58 198
Total des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	184 724 \$	185 829 \$	184 610 \$

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée dans l'UGT Groupe des protéines végétales comprennent les marques de commerce. La valeur recouvrable de ces marques de commerce est calculée au moyen de la méthode d'exemption de redevances, laquelle repose sur l'actualisation de la valeur des redevances perçues à l'égard de marques de commerce similaires. Les principales hypothèses ayant servi à ce calcul sont les suivantes :

	2022
Taux de redevances	1,5 – 3,0 %
Taux de croissance final	3,0 %
Taux d'actualisation	12,8 %

Aucune dépréciation des immobilisations incorporelles liées à l'UGT Groupe des protéines végétales au 30 septembre 2022 n'a découlé de la comparaison de la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à leur valeur recouvrable calculée au moyen de la méthode d'exemption de redevances.

11. PROVISIONS

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Frais de restructuration et provisions connexes		Total
			Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	
Solde au 31 décembre 2022⁾	630 \$	2 370	43 388	—	46 388 \$
Charges	—	—	1 785	503	2 288
Reprises	(200)	—	(455)	—	(655)
Sorties de trésorerie	(430)	(7)	(7 473)	(369)	(8 279)
Écart de conversion	—	—	3	—	3
Solde au 31 mars 2023	— \$	2 363	37 248	134	39 745 \$
Charges	—	—	3 175	1 239	4 414
Reprises	—	(13)	(996)	(869)	(1 878)
Sorties de trésorerie	—	(69)	(15 555)	(481)	(16 105)
Écart de conversion	—	—	(54)	(4)	(58)
Solde au 30 juin 2023	— \$	2 281	23 818	19	26 118 \$
Charges	—	—	1 757	1 044	2 801
Reprises	—	—	(2 145)	—	(2 145)
Sorties de trésorerie	—	(9)	(9 038)	(1 044)	(10 091)
Écart de conversion	—	—	26	—	26
Solde au 30 septembre 2023	— \$	2 272	14 418	19	16 709 \$
Partie courante					14 437 \$
Partie non courante					2 272
Total au 30 septembre 2023					16 709 \$

⁾ Le solde au 31 décembre 2022 comprend une partie courante de 42,6 millions de dollars et une partie non courante de 3,8 millions de dollars.

	Provision pour affaires juridiques	Provision relative à l'environnement	Frais de restructuration et provisions connexes		Total
			Indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel	Fermeture d'installations et autres coûts décaissés	
Solde au 31 décembre 2021	650 \$	2 449	42 344	49	45 492 \$
Charges	—	—	3 997	6	4 003
Reprises	—	—	(2 132)	—	(2 132)
Sorties en trésorerie	(20)	(37)	(103)	(55)	(215)
Solde au 31 mars 2022	630 \$	2 412	44 106	—	47 148 \$
Charges	—	—	3 004	468	3 472
Reprises	—	—	(1 681)	—	(1 681)
Sorties en trésorerie	—	(16)	(46)	—	(62)
Solde au 30 juin 2022	630 \$	2 396	45 383	468	48 877 \$
Charges	—	—	1 378	24	1 402
Reprises	—	—	(653)	—	(653)
Sorties en trésorerie	—	(15)	(2 086)	(525)	(2 626)
Écart de conversion	—	—	19	33	52
Solde au 30 septembre 2022	630 \$	2 381	44 041	—	47 052 \$
Partie courante					39 939 \$
Partie non courante					7 113
Total au 30 septembre 2022					47 052 \$

Frais de restructuration et autres frais connexes

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 4,1 millions de dollars (2,3 millions de dollars en 2022). Le montant de 4,1 millions de dollars est constitué d'une tranche de 4,3 millions de dollars (0,3 million de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales et d'une reprise nette de 0,2 million de dollars (2,0 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales.

Du montant de 4,3 millions de dollars (0,3 million de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales, une tranche de 2,5 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022) était liée à la dépréciation d'actifs, une tranche de 0,2 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la radiation de stocks, et une tranche de 1,6 million de dollars (0,3 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, alors que la société continue de modifier ses priorités et de réorganiser ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu.

De la reprise nette de 0,2 million de dollars (2,0 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales, une tranche de 0,2 million de dollars (1,6 million de dollars en 2022) des coûts était liée à l'amortissement accéléré, une tranche de 1,6 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux coûts des mises hors service et autres coûts décaissés, et une reprise nette de 2,0 millions de dollars (0,4 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel en lien avec la fermeture des usines de production de volaille de Brampton et de Toronto et la fermeture annoncée de l'usine de production de volaille de Schomberg.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des frais de restructuration et autres frais connexes de 22,9 millions de dollars (24,4 millions de dollars en 2022). Le montant de 22,9 millions de dollars est constitué d'une tranche de 15,5 millions de dollars (19,0 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales et d'une tranche de 7,4 millions de dollars (5,4 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales.

Du montant de 15,5 millions de dollars (19,0 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines végétales, une tranche de 7,5 millions de dollars (15,9 millions de dollars en 2022) était liée à la dépréciation d'actifs, une tranche de 4,6 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la radiation de stocks, une tranche de 3,3 millions de dollars (3,1 millions de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel, et une tranche de 0,1 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux coûts de mises hors service et autres coûts décaissés, alors que la société a modifié ses priorités et a réorganisé ses frais de vente et charges générales et administratives ainsi que ses activités de fabrication en réponse à une croissance sectorielle plus lente que prévu.

Du montant de 7,4 millions de dollars (5,4 millions de dollars en 2022) au titre du Groupe des protéines animales, une tranche de 2,4 millions de dollars (4,1 millions de dollars en 2022) des coûts était liée à l'amortissement accéléré, une tranche de 1,0 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022), à la dépréciation d'actifs, une tranche de 4,4 millions de dollars (0,0 million de dollars en 2022), aux autres coûts décaissés et aux coûts de mises hors service, et une reprise nette de 0,9 million de dollars (1,3 million de dollars en 2022), aux indemnités de fin de contrat de travail et autres frais liés au personnel par suite de la fermeture des usines de production de volaille de Brampton, de Toronto et de St. Mary's et de l'annonce de la fermeture à venir de l'usine de production de volaille de Schomberg. La tranche restante de 0,5 million de dollars (0,0 million de dollars en 2022) avait trait aux frais liés au personnel découlant d'autres initiatives de restructuration organisationnelle.

12. DETTE À LONG TERME

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2022
Ligne de crédit renouvelable	863 400 \$	905 084 \$	999 523 \$
Facilité de crédit à terme en dollars américains – tranche 1	359 367	366 177	358 664
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 2	350 000	350 000	350 000
Facilité de crédit à terme en dollars canadiens – tranche 3	400 000	—	—
Prêts publics	7 219	7 102	7 027
Charges de financement différées	(5 883)	—	(4 800)
Total de la dette à long terme	1 974 103 \$	1 628 363 \$	1 710 414 \$
Courante	398 685 \$	712 \$	921 \$
Non courante	1 575 418	1 627 651	1 709 493
Total de la dette à long terme	1 974 103 \$	1 628 363 \$	1 710 414 \$

Le 20 juin 2023, la société a modifié sa facilité de crédit consortiale liée à la durabilité existante (la « facilité de crédit ») en ajoutant une tranche de 400,0 millions de dollars à la facilité de crédit à terme consentie et non garantie, échéant le 20 juin 2024, et a modifié les clauses restrictives financières pour faciliter l'accès à la nouvelle tranche. En février 2023, les clauses restrictives financières ont été modifiées pour tenir compte des effets prolongés de l'économie postpandémique.

Le 29 juin 2022, la société a renouvelé la facilité de crédit et reporté la date d'échéance de la ligne de crédit renouvelable, consentie et non garantie de 1 300,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et a reporté les échéances de ses deux facilités de crédit à terme consenties et non garanties de 265,0 millions de dollars américains et 350,0 millions de dollars au 29 juin 2027 et au 29 juin 2026, respectivement.

Les prélèvements sur cette facilité de crédit peuvent être faits en dollars canadiens ou en dollars américains et portent intérêt, payables mensuellement, à des taux fondés sur les taux des acceptations bancaires et les taux préférentiels pour les prélèvements en dollars canadiens et sur le taux de financement à un jour garanti (« SOFR ») pour ceux effectués en dollars américains. La facilité de crédit vise à permettre à la société de satisfaire à ses besoins en financement pour ses dépenses d'investissement et à lui fournir des niveaux de liquidités appropriés pour ses besoins en financement généraux. Le taux d'intérêt sur la facilité de crédit peut être ajusté à la hausse ou à la baisse (variation maximale de 5 points de base) en fonction du rendement de la société eu égard à ses objectifs de développement durable.

Outre les montants prélevés sur la facilité de crédit renouvelable et la facilité à terme, au 30 septembre 2023, la société avait prélevé des lettres de crédit de 9,0 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit (8,4 millions de dollars au 30 septembre 2022; 8,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

La facilité de crédit est assortie de certaines clauses restrictives. Au 30 septembre 2023, la société respectait la totalité de ces clauses restrictives. La première clause restrictive financière exige de la société qu'elle maintienne un ratio de la dette nette sur la structure du capital sous un seuil déterminé.

La société dispose également d'une facilité de crédit non engagée pour l'émission d'un maximum de 105,0 millions de dollars de lettres de crédit (125,0 millions de dollars au 30 septembre 2022; 125,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). Au 30 septembre 2023, des lettres de crédit de 46,7 millions de dollars avaient été émises aux termes de cette facilité (58,6 millions de dollars au 30 septembre 2022; 58,9 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Pour certains projets précis, la société a obtenu divers prêts publics. Au 30 septembre 2023, ces prêts ne portaient pas intérêt (0,0 % au 30 septembre 2022; 0,0 % au 31 décembre 2022). Ces facilités sont remboursables sur différentes périodes et les échéances vont de 2024 à 2033. Au 30 septembre 2023, l'encours s'élevait à 7,2 millions de dollars (7,1 millions de dollars au 30 septembre 2022; 7,0 millions de dollars au 31 décembre 2022). Toutes ces facilités sont engagées.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme pour les trimestres indiqués :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Total de la dette à long terme à l'ouverture de la période	1 964 216 \$	1 514 153 \$	1 710 414 \$	1 252 249 \$
Prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable et les facilités de crédit à terme – montant net	— \$	85 194 \$	268 586 \$	345 839 \$
Prêts publics – émissions nettes/(remboursements)	647	(667)	415	(5 365)
Paiement des coûts de financement	(40) \$	— \$	(3 332) \$	— \$
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement de la dette à long terme	607 \$	84 527 \$	265 669 \$	340 474 \$
Réévaluation des monnaies étrangères	8 520 \$	29 615 \$	(4 006) \$	35 375 \$
Autres variations sans effet sur la trésorerie	760	68	2 026	265
Total des variations sans effet sur la trésorerie	9 280 \$	29 683 \$	(1 980) \$	35 640 \$
Total de la dette à long terme à la clôture de la période	1 974 103 \$	1 628 363 \$	1 974 103 \$	1 628 363 \$

13. CAPITAL SOCIAL

Rachat d'actions

Le 20 mai 2023, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,2 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2023 et se terminera le 24 mai 2024 ou avant si la société achève le rachat aux termes de l'avis d'intention. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

Le 20 mai 2022, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2022 et s'est terminé le 24 mai 2023. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, 0,6 million (1,2 million en 2022) d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 26,06 \$ (22,97 \$ en 2022) l'action. Aux termes de ce rachat, au cours du trimestre clos le 30 septembre 2022, 1,2 million d'actions ont été rachetées aux fins d'annulation, pour un prix moyen de 22,97 \$ l'action.

Le 20 mai 2021, la TSX a accepté l'avis d'intention de la société de procéder à une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui permet à la société de racheter jusqu'à concurrence de 7,5 millions d'actions ordinaires sur le marché libre, ou de toute autre manière autorisée par la TSX, à son gré, sous réserve des modalités et des restrictions usuelles applicables à de telles offres. Les actions ordinaires rachetées par la société sont annulées. Le rachat a commencé le 25 mai 2021 et s'est terminé le 24 mai 2022. Aux termes de ce rachat, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, aucune action n'a été rachetée aux fins d'annulation.

La société n'a conclu aucun programme de rachat d'actions automatique (« PRAA ») relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qu'elle a mise en œuvre le 20 mai 2023. Au 30 septembre 2023, la société n'a comptabilisé aucune obligation pour le rachat d'actions au titre d'un PRAA (30,5 millions de dollars au 30 septembre 2022; 30,0 millions de dollars au 31 décembre 2022).

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La société applique la comptabilité de couverture au besoin et utilise des instruments financiers dérivés et non dérivés pour gérer son exposition aux risques liés aux fluctuations des cours de change, des taux d'intérêt et des prix des marchandises.

Le tableau qui suit présente la juste valeur et les montants notionnels des instruments financiers dérivés aux 30 septembre :

	2023			2022		
	Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur		Montant notionnel ⁱ⁾	Juste valeur	
		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾		Actif ⁱⁱ⁾	Passif ⁱⁱ⁾
Couvertures de flux de trésorerie						
Contrats de change	16 414 \$	103 \$	7 \$	22 327 \$	— \$	739 \$
Swaps de taux d'intérêt	359 367 \$	2 231	—	501 177 \$	17 386	—
		2 334 \$	7 \$		17 386 \$	739 \$
Couvertures de juste valeurⁱⁱⁱ⁾						
Contrats de change	8 864 \$	6 \$	158 \$	22 928 \$	— \$	1 593 \$
Contrats sur marchandises	7 949 \$	409	—	22 097 \$	2 292	—
		415 \$	158 \$		2 292 \$	1 593 \$
Instruments dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle						
Swaps de taux d'intérêt	— \$	— \$	— \$	552 978 \$	10 073 \$	— \$
Contrats de change	94 357 \$	665	409	128 328 \$	3 720	1 859
Contrats sur marchandises	66 764 \$	—	489	407 363 \$	823	2 673
		665 \$	898 \$		14 616 \$	4 532 \$
Total de la juste valeur		3 414 \$	1 063 \$		34 294 \$	6 864 \$
Courants ^{ii)iv)}		3 414 \$	1 063 \$		28 455 \$	6 864 \$
Non courants ⁱⁱ⁾		—	—		5 839	—
Total de la juste valeur		3 414 \$	1 063 \$		34 294 \$	6 864 \$

ⁱ⁾ À moins d'indication contraire, les montants notionnels sont exprimés en équivalent de dollars canadiens selon les modalités contractuelles.

ⁱⁱ⁾ La partie courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les charges payées d'avance et autres actifs et dans les autres passifs courants, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés et influera sur le résultat à diverses dates d'ici les 12 prochains mois. La partie non courante des actifs dérivés et des passifs dérivés est comptabilisée dans les autres actifs à long terme et dans les autres passifs à long terme, respectivement, dans les bilans intermédiaires consolidés.

ⁱⁱⁱ⁾ La valeur comptable des éléments couverts aux bilans intermédiaires consolidés est comptabilisée au taux inverse des instruments de couverture connexes et correspond au cumul des ajustements des couvertures de juste valeur moins l'inefficacité de la couverture.

^{iv)} Au 30 septembre 2023, la juste valeur des actifs courants ci-dessus a augmenté de 1,2 million de dollars (diminution de 0,5 million de dollars au 30 septembre 2022; diminution de 2,7 millions de dollars au 31 décembre 2022) et la juste valeur des passifs courants ci-dessus a diminué de 0,7 million de dollars (diminution de 2,4 millions de dollars au 30 septembre 2022; diminution de 0,0 million de dollars au 31 décembre 2022) dans les bilans intermédiaires consolidés, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de marché des contrats sur marchandises cotés en bourse et les exigences initiales au titre de la marge. L'écart entre les exigences au titre de la marge et la juste valeur de marché est réglé en trésorerie au montant net chaque jour sur le marché à terme et est comptabilisé dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé un profit avant impôt de 2,6 millions de dollars (profit de 7,3 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé une perte avant impôt de 9,4 millions de dollars (profit de 23,0 millions de dollars en 2022) sur les instruments financiers non désignés détenus à des fins de transaction.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par une perte de 0,0 million de dollars (profit de 0,0 million de dollars en 2022).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, le montant avant impôt attribuable à l'inefficacité des couvertures comptabilisé dans le coût des ventes s'est traduit par une perte de 0,0 million de dollars (profit de 0,0 million de dollars en 2022).

Le tableau qui suit présente l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 septembre 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs :				
Contrats de change	— \$	774	—	774 \$
Swaps de taux d'intérêt	—	2 231	—	2 231
	— \$	3 005	—	3 005 \$
Passifs :				
Contrats de change	— \$	574	—	574 \$
Contrats sur marchandises ⁱ⁾	80	—	—	80
	80 \$	574	—	654 \$

ⁱ⁾ Les contrats sur marchandises de niveau 1 sont réglés au montant net et comptabilisés en tant qu'actif net ou passif net dans les bilans intermédiaires consolidés.

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022.

La détermination de la juste valeur et la hiérarchie connexe nécessitent l'utilisation de données observables du marché lorsqu'elles sont disponibles et sont conformes à la méthodologie utilisée dans les états financiers consolidés de 2022. Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie est établi d'après le niveau de données le plus bas qui est important pour l'évaluation de la juste valeur. Pour ce qui est des instruments financiers régulièrement comptabilisés à la juste valeur, la société détermine si des transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie ont eu lieu en procédant à la réévaluation du classement à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière.

Cumul des autres éléments du résultat global

La société estime qu'une tranche de 6,0 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,7 million de dollars, du profit latent inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le résultat net au cours des douze prochains mois. Les variations futures de la juste valeur des instruments financiers désignés comme couvertures des flux de trésorerie auront une incidence sur le montant réel de ce reclassement, lequel pourrait différer de ce montant estimé.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, un profit de 0,5 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,2 million de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (perte de 0,1 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,0 million de dollars en 2022).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, un profit de 8,8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 3,0 millions de dollars, a été viré du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et est inclus dans la variation nette pour l'exercice considéré (perte de 0,8 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,3 million de dollars en 2022).

Au 30 septembre 2023, la société avait prélevé 265,0 millions de dollars américains (265,0 millions de dollars américains au 30 septembre 2022; 265,0 millions de dollars américains au 31 décembre 2022) sur la facilité de crédit qui est désignée comme couverture de l'investissement net des activités de la société aux États-Unis. Les profits et les pertes de change sur les prélèvements désignés sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global et viennent contrebalancer les écarts de conversion sur les actifs nets sous-jacents des activités aux États-Unis, lesquelles sont également comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 7,2 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 1,3 million de dollars (perte de 20,8 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 3,9 millions de dollars en 2022).

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la perte sur la couverture d'un investissement net comptabilisé dans les autres éléments du résultat global s'élevait à 0,6 million de dollars, déduction faite de l'impôt de 0,1 million de dollars (perte de 26,4 millions de dollars, déduction faite de l'impôt de 5,0 millions de dollars en 2022).

15. CHARGES D'INTÉRÊTS ET AUTRES COÛTS DE FINANCEMENT

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Intérêts sur les emprunts effectués sur la facilité de crédit	36 567 \$	18 096 \$	98 586 \$	39 573 \$
Intérêt sur les obligations locatives	1 511	1 377	4 503	4 331
Intérêts sur les créances titrisées	1 584	946	4 659	1 879
Intérêts sur les prêts publics	60	69	182	265
Amortissement des charges de financement différées	1 105	407	2 249	1 239
Commissions d'attente et autres intérêts sur la facilité de crédit	886	618	1 929	2 348
	41 713 \$	21 513 \$	112 108 \$	49 635 \$
Intérêts payés et capitalisés	(1 246)	(7 019)	(2 484)	(16 639)
	40 467 \$	14 494 \$	109 624 \$	32 996 \$

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les intérêts payés se sont chiffrés à 42,4 millions de dollars et à 111,3 millions de dollars (11,0 millions de dollars et 51,1 millions de dollars en 2022).

16. RÉSULTAT PAR ACTION

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

La perte diluée par action est calculée en divisant la perte nette de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, ajusté pour tenir compte de l'effet potentiellement dilutif des instruments financiers.

Le tableau suivant présente le calcul de la perte par action, de base et dilué(e) :

	2023			2022		
	Perte nette	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Résultat par action	Perte nette	Nombre moyen pondéré d'actions ⁱ⁾	Résultat par action
<i>Trimestres clos les 30 septembre</i>						
De base	(4 274) \$	122,0	(0,04) \$	(229 476) \$	123,7	(1,86) \$
Options sur actions ⁱⁱ⁾	—	—	—	—	—	—
Dilué	(4 274) \$	122,0	(0,04) \$	(229 476) \$	123,7	(1,86) \$
<i>Périodes de neuf mois closes les 30 septembre</i>						
De base	(115 656) \$	121,7	(0,95) \$	(270 401) \$	123,9	(2,18) \$
Options sur actions ⁱⁱ⁾	—	—	—	—	—	—
Dilué	(115 656) \$	121,7	(0,95) \$	(270 401) \$	123,9	(2,18) \$

ⁱ⁾ En millions.

ⁱⁱ⁾ Compte non tenu de l'incidence d'environ 4,9 millions (6,3 millions en 2022) d'options et d'actions liées au rendement qui ont un effet antidilutif pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 et de celle d'environ 5,2 millions (5,0 millions en 2022) d'options et d'actions liées au rendement qui ont un effet antidilutif pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

17. PAIEMENT FONDÉ SUR DES ACTIONS**Options sur actions**

Le tableau qui suit présente la situation des options sur actions en circulation de la société pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre :

	2023		2022	
	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré	Options en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation aux 1^{er} janvier	6 099 680	26,82 \$	6 076 750	26,22 \$
Attribution	831 600	24,15 \$	730 500	28,20 \$
Exercice	(33 630)	22,88 \$	(164 970)	22,53 \$
En circulation aux 31 mars	6 897 650	26,52 \$	6 642 280	26,53 \$
Attribution	226 100	26,39 \$	—	— \$
Exercice	(449 500)	22,53 \$	(355 200)	22,52 \$
En circulation aux 30 juin	6 674 250	26,78 \$	6 287 080	26,76 \$
Exercice	(111 900)	24,87 \$	—	— \$
Renonciation	—	— \$	(90 600)	26,21 \$
En circulation aux 30 septembre	6 562 350	26,82 \$	6 196 480	26,77 \$
Options pouvant être exercées	4 643 800	27,32 \$	4 237 280	27,25 \$

Tous les droits au titre des options sur actions en circulation deviennent acquis et peuvent commencer à être exercés au cours d'une période ne dépassant pas cinq ans (période d'acquisition des droits) à compter de la date d'attribution. La durée des options en circulation est de sept ans.

À la date d'attribution, chaque série d'options est évaluée à la juste valeur au moyen du modèle Black et Scholes. La société évalue la volatilité attendue en prenant en compte la volatilité historique moyenne du cours des actions. Le tableau qui suit présente les données prises en compte dans ce modèle eu égard aux options attribuées au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022ⁱ⁾.

	2023	2022
Cours de l'action à la date d'attribution	24,88 \$	29,91 \$
Prix d'exercice	24,63 \$	28,20 \$
Volatilité attendue	31,9 %	28,4 %
Durée de vie des options (en années) ⁱⁱ⁾	4,4	4,5
Dividendes attendus	4,1 %	3,3 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱⁱ⁾	3,1 %	2,0 %

ⁱ⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

ⁱⁱ⁾ Durée de vie moyenne pondérée attendue.

ⁱⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, aucune option sur actions n'a été attribuée (0,0 million de dollars en 2022). Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 1,4 million de dollars (1,2 million de dollars en 2022).

La juste valeur des options attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 s'est établie à 5,4 millions de dollars (4,2 millions de dollars en 2022). Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les charges comptabilisées relativement aux options de l'exercice considéré et de l'exercice précédent se sont élevées à 3,7 millions de dollars (3,5 millions de dollars en 2022).

Unités d'actions temporairement inaccessibles et unités d'actions liées au rendement

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'état du plan d'unités d'actions temporairement inaccessibles (les « UATI ») et du plan d'unités d'actions liées au rendement (les « UAR ») de la société aux 30 septembre et pour les périodes de neuf mois closes à ces dates :

	2023		2022	
	Unités en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution	Unités en circulation	Juste valeur moyenne pondérée à l'attribution
En circulation aux 1^{er} janvier	1 881 158	23,93 \$	1 742 421	23,59 \$
Attribution	852 950	21,53 \$	659 980	27,11 \$
Renonciation	(42 143)	24,11 \$	(4 307)	23,79 \$
En circulation aux 31 mars	2 691 965	23,17 \$	2 398 094	24,56 \$
Attribution	19 450	23,72 \$	39 940	24,70 \$
Distribution	(639 053)	20,94 \$	(498 842)	26,52 \$
Renonciation	(5 260)	23,94 \$	(18 414)	23,90 \$
En circulation aux 30 juin	2 067 102	23,86 \$	1 920 778	24,06 \$
Attribution	14 460	25,96 \$	28 720	18,01 \$
Renonciation	(42 696)	24,05 \$	(63 792)	25,25 \$
En circulation aux 30 septembre	2 038 866	23,87 \$	1 885 706	23,93 \$

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023 s'est établie à 0,3 million de dollars (0,5 million de dollars en 2022). Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les charges liées aux UATI et aux UAR de la période à l'étude et de la période précédente se sont chiffrées à 0,1 million de dollars (0,7 million de dollars en 2022), déduction faite d'une réduction des charges de 0,0 million de dollars (0,4 million de dollars en 2022) liée aux unités réglées en trésorerie, la tranche restante des charges étant réglée en actions.

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 s'est établie à 16,7 millions de dollars (16,4 millions de dollars en 2022). Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les charges liées aux UATI et aux UAR de la période à l'étude et de la période précédente se sont chiffrées à 3,6 millions de dollars (11,7 millions de dollars en 2022), dont une tranche de 0,8 million de dollars (0,1 million de dollars en 2022) sera réglée en trésorerie et le reste, en actions.

Une tranche des UATI et des UAR en circulation sera réglée en trésorerie. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, la société a fait part de son intention de régler une partie des UATI et des UAR en circulation en trésorerie, et un montant de 3,6 millions de dollars a été reclassé des capitaux propres vers les autres passifs courants. Le passif total comptabilisé au titre de ces unités s'élevait à 0,9 million de dollars (1,3 million de dollars au 30 septembre 2022; 1,8 million de dollars au 31 décembre 2022).

La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours des périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022 est déterminée en fonction des principales hypothèses figurant dans le tableau suivant ⁱ⁾ :

	2023	2022
Durée de vie attendue des UAR (en années)	3,1	3,1
Taux de renonciation	13,0 %	15,4 %
Taux d'intérêt sans risque ⁱⁱ⁾	3,3 %	2,1 %

ⁱ⁾ La moyenne pondérée est fondée sur le nombre d'unités attribuées.

ⁱⁱ⁾ Fondé sur les obligations du gouvernement du Canada.

Unités d'actions différées

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, les charges liées aux unités d'actions différées se sont chiffrées à 0,3 million de dollars et à 1,2 million de dollars (0,4 million de dollars et 1,3 million de dollars en 2022).

18. INFORMATIONS FINANCIÈRES SECTORIELLES

La société comprend deux secteurs isolables. Ces secteurs offrent des produits différents et sont dotés d'une structure organisationnelle, de marques et de stratégies financières et de marketing distinctes. Les principaux décideurs sur le plan de l'exploitation de la société examinent régulièrement les rapports internes de ces activités. Le rendement du Groupe des protéines animales est fondé sur la croissance des revenus, le résultat d'exploitation ajusté et le BALIA ajusté, tandis que, à court terme, le rendement du Groupe des protéines végétales est axé sur l'atteinte d'un BALIA ajusté neutre. Se reporter à la rubrique 19 « Mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion de la société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 pour obtenir la définition de ces mesures financières non conformes aux IFRS. Les activités d'exploitation de chaque secteur sont décrites ci-dessous :

- Le Groupe des protéines animales comprend les produits de viandes préparées, les repas prêts à cuire et prêts à manger, les collations en trousse et les produits de porc et de volaille frais à valeur ajoutée vendus au détail, à des services alimentaires et à l'industrie ainsi que les activités agricoles liées au porc et à la volaille. Le Groupe des protéines animales comprend des marques de premier plan comme Maple Leaf^{MD}, Maple Leaf Prime^{MD}, Maple Leaf Natural Selections^{MD}, Schneiders^{MD}, Schneiders^{MD} Country Naturals^{MD}, Mina^{MD}, Greenfield Natural Meat Co^{MD} et de nombreuses marques régionales importantes.
- Le Groupe des protéines végétales comprend des produits à base de protéines végétales réfrigérées, des produits à base de protéines végétales en grain de grande qualité et des produits de fromage végétalien vendus au détail, aux services alimentaires et à l'industrie. Le Groupe des protéines végétales comprend des marques comme Lightlife^{MD} et Field Roast^{MC}.

	Trimestre clos le 30 septembre 2023				Trimestre clos le 30 septembre 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affectée ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affectée ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	1 211 035 \$	36 446	(2 460)	1 245 021 \$	1 194 465 \$	43 593	(6 202)	1 231 855 \$
Profit brut (perte brute)	143 483 \$	(2 168)	4 541	145 857 \$	125 556 \$	(9 822)	(33 272)	82 461 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	83 016 \$	11 893	—	94 908 \$	82 948 \$	19 853	—	102 800 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	53 575 \$	(18 545)	(35 280)	(246) \$	39 448 \$	(223 007)	(48 249)	(231 808) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	40 467	40 467	—	—	14 494	14 494
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	190 911	—	190 911
Autres charges	7 048	191	(646)	6 593	1 189	2 061	483	3 733
Frais de restructuration et autres frais connexes	(156)	4 293	—	4 135	1 971	360	—	2 332
Bénéfice (perte) d'exploitation	60 467 \$	(14 061)	4 541	50 949 \$	42 609 \$	(29 675)	(33 272)	(20 339) \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	24 143	—	—	24 143	10 994	222	—	11 216
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	(266)	(266)	—	—	31 451	31 451
Perte latente différée (profit latent différé) sur contrats de dérivés	—	—	(4 275)	(4 275)	—	—	1 820	1 820
Résultat d'exploitation ajusté	84 610 \$	(14 061)	—	70 549 \$	53 602 \$	(29 452)	—	24 148 \$
Amortissement	60 807	4 888	—	65 695	48 535	5 244	—	53 779
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes	(7 048)	(191)	(37)	(7 276)	(1 189)	(43)	—	(1 232)
BALIA ajusté	138 369 \$	(9 364)	(37)	128 968 \$	100 948 \$	(24 251)	—	76 695 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(40 411) \$	(56)	—	(40 467) \$	(11 912) \$	(2 582)	—	(14 494) \$
Revenus d'intérêts	2 282	—	—	2 282	—	—	—	—
Amortissement	(60 807)	(4 888)	—	(65 695)	(48 535)	(5 244)	—	(53 779)
Bénéfice avant impôts ajusté	39 433 \$	(14 308)	(37)	25 088 \$	40 501 \$	(32 077)	—	8 422 \$

ⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2023				Période de neuf mois close le 30 septembre 2022			
	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affectée ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾	Groupe des protéines animales	Groupe des protéines végétales	Non affectée ⁱ⁾	Total ⁱⁱ⁾
Ventes	3 591 563 \$	110 507	(12 496)	3 689 574 \$	3 444 073 \$	129 295	(19 826)	3 553 541 \$
Profit brut (perte brute)	354 151 \$	(7 285)	(30 968)	315 899 \$	392 486 \$	(26 161)	(42 761)	323 563 \$
Frais de vente et charges générales et administratives	264 005 \$	39 800	—	303 805 \$	258 898 \$	76 967	—	335 865 \$
(Perte) bénéfice avant impôt sur le résultat	72 519 \$	(63 175)	(143 253)	(133 907) \$	123 650 \$	(315 217)	(77 837)	(269 406) \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	—	—	109 624	109 624	—	—	32 996	32 996
Perte de valeur du goodwill	—	—	—	—	—	190 911	—	190 911
Autres charges	10 224	582	2 661	13 467	4 563	2 165	2 080	8 809
Frais de restructuration et autres frais connexes	7 403	15 508	—	22 910	5 375	19 013	—	24 389
Bénéfice (perte) d'exploitation	90 146 \$	(47 085)	(30 968)	12 094 \$	133 588 \$	(103 128)	(42 761)	(12 302) \$
Coûts de démarrage des capitaux de construction ⁱⁱⁱ⁾	92 673	—	—	92 673	28 668	4 759	—	33 427
Variation de la juste valeur des actifs biologiques	—	—	28 408	28 408	—	—	42 104	42 104
Perte latente différée (profit latent différé) sur contrats de dérivés	—	—	2 560	2 560	—	—	657	657
Résultat d'exploitation ajusté	182 819 \$	(47 085)	—	135 734 \$	162 256 \$	(98 369)	—	63 886 \$
Amortissement	168 398	14 683	—	183 081	144 867	13 544	—	158 411
Éléments inclus dans les autres produits (charges) qui sont tenus pour représentatifs des activités courantes	(10 223)	(583)	(611)	(11 417)	(4 563)	(147)	—	(4 710)
BAIIA ajusté	340 994 \$	(32 985)	(611)	307 398 \$	302 560 \$	(84 972)	—	217 588 \$
Charges d'intérêts et autres coûts de financement	(109 448)	(176)	—	(109 624)	(25 398)	(7 598)	—	(32 996)
Revenus d'intérêts	3 105	—	—	3 105	—	—	—	—
Amortissement	(168 398)	(14 683)	—	(183 081)	(144 867)	(13 544)	—	(158 411)
Bénéfice avant impôts ajusté	66 253 \$	(47 844)	(611)	17 798 \$	132 295 \$	(106 114)	—	26 181 \$

ⁱ⁾ Les coûts non affectés comprennent l'élimination de ventes intersectorielles et des coûts connexes des marchandises vendues, ainsi que les coûts non affectés qui comprennent les produits et les charges qui ne peuvent être séparés des secteurs isolables ou ne font pas partie des mesures utilisées par la société pour évaluer les résultats d'exploitation d'un secteur.

ⁱⁱ⁾ Les totaux ne sont pas nécessairement justes en raison de l'arrondissement.

ⁱⁱⁱ⁾ Les coûts de démarrage sont des coûts temporaires découlant de l'exploitation de nouvelles installations qui sont ou ont été classées comme capitaux de construction. Ces coûts peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, la formation, la mise à l'essai des produits, les écarts de rendement et d'efficacité de la main-d'œuvre, les frais généraux en double et d'autres charges temporaires nécessaires pour lancer la production.

Le tableau suivant présente les dépenses en immobilisations par secteur :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Groupe des protéines animales	40 850 \$	71 040 \$	135 185 \$	235 134 \$
Groupe des protéines végétales	1 762	1 781	5 577	9 305
Dépenses en immobilisations non affectées	7 876	3 430	15 097	10 887
Total des dépenses en immobilisations	50 488 \$	76 251 \$	155 859 \$	255 326 \$

Renseignements sur les secteurs géographiques

Le tableau suivant présente les ventes par pays :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Canada	944 780 \$	940 496 \$	2 747 822 \$	2 657 327 \$
États-Unis	135 579	152 290	400 833	449 379
Japon	85 238	84 947	272 034	285 990
Chine	17 411	1 448	50 942	2 783
Autres	62 013	52 674	217 943	158 062
Ventes	1 245 021 \$	1 231 855 \$	3 689 574 \$	3 553 541 \$

Le tableau qui suit présente l'emplacement des actifs non courants par pays :

	Au 30 septembre 2023	Au 30 septembre 2022 ⁱⁱ⁾	Au 31 décembre 2022 ⁱⁱ⁾	Au 1 ^{er} janvier 2022 ⁱⁱ⁾
Canada	2 996 344 \$	3 029 346 \$	3 016 992 \$	2 913 474 \$
États-Unis	295 298	312 262	303 320	478 062
Autres	450	711	673	963
Total des actifs non courantsⁱ⁾	3 292 092 \$	3 342 319 \$	3 320 985 \$	3 392 499 \$

ⁱ⁾ Compte non tenu des instruments financiers, des investissements désignés comme instruments financiers, des avantages du personnel et des actifs d'impôt différé.

ⁱⁱ⁾ Retraité. Se reporter à la note 3.

Renseignements sur les principaux clients

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 12,2 % et 11,6 % (12,0 % et 11,7 % en 2022) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, la société a comptabilisé des ventes à deux clients représentant 11,9 % et 11,4 % (11,6 % et 11,5 % en 2022) du total des ventes du Groupe des protéines animales et du Groupe des protéines végétales. Aucun autre client n'a compté pour plus de 10,0 % du total des ventes.

19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La société est le promoteur de divers régimes à prestations définies, de régimes à cotisations définies et de régimes d'avantages complémentaires de retraite. Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a cotisé 6,5 millions de dollars et 22,9 millions de dollars (7,8 millions de dollars et 23,9 millions de dollars en 2022) à ces régimes.

Le principal actionnaire de la société est McCain Capital Inc. (« MCI »). La société a été informée que M. Michael H. McCain, président du conseil d'administration, est l'actionnaire ayant le contrôle de MCI. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, la société a reçu des services de MCI et de sociétés détenues directement ou indirectement par MCI d'un montant de 0,1 million de dollars et 0,5 million de dollars (0,2 million de dollars et 1,8 million de dollars en 2022), ce qui représentait la valeur de marché de ces transactions. Au 30 septembre 2023, un montant de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au 30 septembre 2022; 0,1 million de dollars au 31 décembre 2022) était dû à MCI et aux sociétés détenues directement ou indirectement par MCI relativement à ces transactions.

McCain Financial Advisory Services (« MFAS ») est une entité contrôlée conjointement par des personnes, dont M. Michael H. McCain. Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2023 et 2022, la société a fourni des services à MFAS et a reçu des services de celle-ci d'un montant nominal qui représentait la valeur de marché des transactions.